ECOLE MATERNELLE LES Flamboyants

Téléphone 0262 46 01 80 - Mail : ce.9740820y@ac-reunion.fr

NOTE DE RENTREE ANNEE SCOLAIRE 2023 / 2024

ACCUEIL / SORTIE :

A compter du lundi 04 septembre l'accueil des élèves de Moyenne et Grande section a lieu à partir de 7h50 au portail. Les élèves doivent être remis impérativement à l'enseignant. Ils seront ensuite récupérés l'après-midi entre 15h25 et 15h30 toujours au portail. Les enfants qui ne mangent pas à la cantine seront récupérés à 11h30. Ils seront ensuite accueillis entre 12h50 et 13h00 par Mme DOCTEUR.

A l'école maternelle, les enfants doivent être récupérés par leurs parents ou un adulte nommément désigné par les parents.

Vous devez pour cela signer une autorisation parentale. Attention, en cas de changement ou de modification en cours d'année, vous devez prévenir l'enseignante et compléter un nouveau formulaire ou le cahier de liaison.

Veuillez respecter ces horaires car le portail sera impérativement fermé à 8h15 par mesure de sécurité pour vos enfants.

- Soyez ponctuels.
- Ne laissez pas entrer les chiens et autres animaux dans la cour de l'école.
- Les vélos, motos et trottinettes sont interdits dans la cour de l'école.

La directrice reçoit le mardi sur rendez – vous.

Pour toute correspondance, vous pouvez passer par le cahier de liaison de votre enfant.

VIGILANCE :

Vous êtes priés de :

-Vous assurer que votre enfant ne présente pas fièvre, toux, maux de tête, diarrhée et vomissement, douleurs avant de le déposer à la l'école.

-Vous assurer d'être joignable à tout moment de la journée (N'oubliez pas de signaler vos changements de coordonnées téléphoniques et d'adresse mail directement auprès de l'enseignant de votre enfant).

BLOG DE L'ECOLE :

L'équipe pédagogique vous informe que notre école dispose d'un blog académique qui a pour but de vous renseigner et de permettre aux élèves de poursuivre l'école à la maison en cas de besoin.

Vous pouvez y accéder grâce au lien suivant :

Bloc-note.ac-reunion.fr/9740820y/

ABSENCES :

Merci de justifier les absences de votre enfant, **de préférence par mail**, directement auprès de l'enseignant. Tout élève atteint d'une maladie contagieuse devra rester chez lui durant le traitement et fournir un certificat médical à son retour.

Les parents sont priés de vérifier régulièrement les cheveux de leurs enfants afin de lutter contre les poux.

VIGIPIRATE « sécurité renforcée – risque attentat » :

- L'accueil à l'entrée de l'école est assuré par un adulte.
- Durant l'année scolaire, chaque école doit réaliser 3 exercices de sécurité, dont un exercice « attentat-intrusion » avant les vacances d'Octobre. Vous serez informés de la tenue de ces exercices par le biais du cahier de liaison.
- Une attention particulière doit être portée aux abords de l'établissement, en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.

CONSEIL D'ECOLE :

Les élections des parents d'élève auront lieu le vendredi 29 septembre 2023.

Les parents qui souhaitent devenir représentants des parents d'élèves doivent se signaler dès que possible auprès de l'enseignant ou de la directrice.

ASSURANCE :

Les parents doivent remettre une copie de leur assurance personnelle à l'enseignant. Ils peuvent également souscrire une assurance individuelle scolaire. Les enfants doivent être assurés pour toutes les activités n'entrant pas dans le cadre scolaire (sortie scolaire).

Calendrier des vacances scolaires :

- Vacances 1ère période du Samedi 14 octobre 2023 au Lundi 30 octobre 2023
- Vacances 2ème période du 19 décembre 2023 au Lundi 22 janvier 2024
- Vacances 3ème période du Samedi 02 mars 2024 au Lundi 18 mars 2024
- Vacances 4ème période du 04 mai 2024 mardi 21 mai 2024
- Vacances d'hiver : du 06 juillet 2024 au vendredi 16 Août 2024

L'équipe éducative vous souhaite une bonne rentrée.

La Directrice

Mme NOËL Corinne

ECOLE MATERNELLE
Les Flamboyants
97440 Saint-André
0262 46 01 80

Signature des parents